

*Attribution de temps*

que les Canadiens, que les chercheurs, que les jeunes scientifiques de notre pays, que les consommateurs, que tous viennent poser des questions et puissent avoir . . .

Alors, monsieur le Président, je termine en vous citant ce que j'ai lu tout à l'heure dans le journal *The Gazette* de ce matin, un journal du Québec qui termine son article en disant:

• (1540)

[Traduction]

«Les modifications proposées sont sensées. Ottawa devrait s'en tenir à sa position».

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, je crois que la secrétaire parlementaire ne comprend pas de quoi il est question dans ce débat. Il ne porte pas sur la modification de la Loi sur les brevets. Il s'agit d'un débat sur la clôture imposée par le gouvernement. Je tiens à rappeler aux députés d'en face qu'après avoir entendu seulement sept interventions, le gouvernement a annoncé son intention d'imposer la clôture; or il a 212 sièges à la Chambre. Cela ne s'est encore jamais vu dans l'histoire du Canada.

Si vous tendez l'oreille aujourd'hui, monsieur le Président, vous entendrez les conservateurs qui marchent au pas. Ce qu'on impose aujourd'hui à la Chambre, c'est une démocratie autoritaire. Il n'y a là rien d'étonnant puisque c'est l'actuel ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) qui a pris d'assaut votre fauteuil et fait fermer le Parlement durant deux semaines. On peut dire franchement que le même esprit refait surface aujourd'hui. Le gouvernement se désintéresse du Parlement. De fait, les conservateurs ont prouvé il y a quelques années qu'ils méprisaient totalement le Parlement lorsqu'ils ont interrompu toute activité sur la Colline. C'était la première fois que la chose se produisait dans l'histoire du Canada. Ils ont décidé qu'ils ne permettraient plus au Parlement d'exister. Selon moi, on a pu voir alors le vrai visage du parti conservateur et tout le mépris qu'il entretient à l'égard du Parlement, de la démocratie parlementaire et de la représentation démocratique.

Les néo-démocrates ont fait une proposition très raisonnable et réfléchie en indiquant qu'ils seraient disposés à collaborer à toutes les étapes de l'étude du projet de loi si le gouvernement consentait à soumettre cette question à l'ensemble du pays. La secrétaire parlementaire nous a déclaré que tel ou tel groupe favorisait la mesure législative mais, en toute honnêteté et je ne doute pas de la sienne, elle aurait dû également mentionner la liste des autres groupes qui ont dit s'inquiéter de cette mesure, à laquelle ils s'opposent, notamment le gouvernement territorial du Yukon, l'opposition des Assemblées législatives de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse, des lobbyistes progressistes conservateurs établis ici-même à Ottawa, des groupes de personnes du troisième âge de toutes les régions du pays ainsi que bon nombre d'universitaires. Je pourrais citer à l'infini les rédacteurs, les éditorialistes, les divers groupes et personnes qui s'opposent à cette mesure législative. Si la secrétaire parlementaire était objective, elle admettrait avec moi que la population se divise en deux camps sur cette question: ceux qui croient que c'est une bonne mesure et ceux qui pensent le contraire.

Je propose donc d'organiser une demi-douzaine d'audiences publiques dans tout le pays pour que les divers groupes puissent dire ce qu'ils en pensent. Ce n'est pas du tout ce qui va se passer, cependant. Le gouvernement va imposer la clôture. Il va nous faire subir la tyrannie de la majorité parlementaire. C'est cette arrogance qui a fait peur aux gens lorsqu'ils ont vu un gouvernement aussi majoritaire prendre le pouvoir. Ils craignaient que, après avoir mis le grappin sur les leviers du pouvoir, les conservateurs n'en profitent pour faire leurs quatre volontés, pour faire avaler n'importe quelles mesures, pour passer outre à tout ce que disent contre eux les partis de l'opposition, les groupes et les particuliers parce qu'ils peuvent faire ce qui leur plaît. Nous constatons aujourd'hui qu'ils avaient raison.

Je répète donc, surtout pour la gouverne des gens d'en face, que le gouvernement a dit «suffit» après que sept députés, sur 212 en tout, eurent intervenu à la Chambre à propos de ce projet de loi. Il a dit: «C'est assez». Nous fermons boutique. Nous ne voulons plus rien entendre d'autre à l'étape de la deuxième lecture». C'est pourtant une mesure qui fera augmenter le prix des médicaments d'ordonnance de 650 millions de dollars par année. Ce n'est pas nous qui le disons. C'est le cabinet Currie, Coopers & Lybrand, l'un des plus prestigieux du pays. Il se trompe peut-être de quelques millions ou de quelques dizaines de millions, mais il n'en demeure pas moins que des centaines et des centaines de millions de dollars en coûts supplémentaires pour ces médicaments seront soutirés à la population du Canada.

Vous qui êtes une personne raisonnable, monsieur le Président, trouvez-vous que la tenue d'audiences dans une demi-douzaine de villes du Canada soit une chose déraisonnable? Le gouvernement pense que oui. Il ne veut pas se renseigner. Je prédis que le gouvernement imposera la clôture au comité sous une forme ou sous une autre à l'étape du rapport et à la troisième lecture, pour limiter le plus possible la durée du débat. Il fera passer la loi de force. Il la fera avaler de force aux Canadiens malades, aux personnes handicapées et aux personnes âgées. C'est le genre de loi que ce parti voudrait faire adopter. Il a tort. C'est un procédé indigne d'une démocratie parlementaire. L'opposition a le droit de critiquer, et on l'empêche de le faire. On impose une démocratie autoritaire à la Chambre. C'est contraire aux traditions canadiennes et au parlementarisme. Cela prouve, au fond le mépris du gouvernement pour le système parlementaire. Quand les Canadiens découvriront que le gouvernement a abusé et que ce parti a fermé le Parlement, et qu'ils auront l'occasion d'exprimer leur opinion, comme ce sera le cas dans quelques mois, nous verrons bien ce qu'ils en pensent. Le gouvernement a été élu à la majorité des voix, et il ne reçoit plus l'appui que de 30 p. 100 de la population, d'après les sondages. Les députés d'en face devraient être gênés d'avoir laissé leur cote de popularité descendre plus rapidement que celle d'aucun autre gouvernement canadien précédent, à cause de l'attitude autoritaire que le parti conservateur a adoptée sans réfléchir à l'égard du gouvernement et de la Chambre.

Par conséquent, je propose, appuyé par le député de Régina-Est (M. de Jong):

Qu'on modifie la motion en retranchant du paragraphe 1 les termes «un jour de séance supplémentaire» et en les remplaçant par ce qui suit: